

Sorbonne Universités

Le projet d'établissement présenté ci-après par l'Université Pierre et Marie Curie s'inscrit dans le contexte d'un choix stratégique pris en juin 2012 : la constitution du PRES Sorbonne Universités.

Le PRES Sorbonne Universités regroupe 9 acteurs :

- 3 universités : Panthéon-Assas (droit et gestion), Paris-Sorbonne (lettres, arts et sciences humaines et sociales), Pierre et Marie Curie (sciences, ingénierie et médecine) ;
- Une école d'ingénieurs : l'Université de Technologie de Compiègne ;
- Une business school : l'INSEAD ;
- Un Muséum : le Muséum National d'Histoire Naturelle ;
- 3 grands organismes de recherche : CNRS, Inserm, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Au total, cela représente 63000 étudiants de Licence et de Master, 7000 doctorants, près de 8000 chercheurs et enseignants-chercheurs et près de 12 000 personnels d'appui.

Sorbonne Universités compte également 13 membres associés : École nationale de la Magistrature, Centre de formation professionnelle notariale de Paris, École de formation professionnelle des barreaux de la cour d'appel de Paris, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, École des officiers de la Gendarmerie nationale, École nationale supérieure de la police, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des Chartes, Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Centre des monuments nationaux, Archives nationales, Centre international d'études pédagogiques.

Candidat à l'appel d'offre « Initiative d'excellence » (Idex), le PRES Sorbonne Universités a été labellisé en février 2012. Cette labellisation donne au PRES des moyens (environ 30 M€ chaque année) et un cadre d'action (la convention signée avec le gouvernement en avril 2012).

Le PRES représente tous les champs disciplinaires, sur un espace géographique cohérent. Sorbonne Universités a pour objectif d'intervenir sur tous les points où la multidisciplinarité est un atout et permet à nos institutions de mieux remplir leurs missions fondamentales.

En termes de **formation**, le PRES développera des programmes pluridisciplinaires afin de proposer aux étudiants une offre de formation souple et variée.

En particulier, une série d'appels à projets seront lancés afin de promouvoir les cursus bi- et pluri-disciplinaire au niveau de la Licence. L'objectif du PRES est également de donner aux enseignants-chercheurs un espace d'expérimentation indispensable pour tester et mettre en œuvre des initiatives pédagogiques véritablement innovantes. Le Collège doctoral de la Sorbonne poursuivra le travail entamé depuis plusieurs années entre les partenaires de Sorbonne Universités pour mutualiser les volets de la formation doctorale liés à la mobilité et créer une identité commune.

Enfin, Sorbonne Universités mutualisera les efforts en matière de ressources pédagogiques en développant un réseau commun de ressources pédagogiques numériques.

La **qualité de vie étudiante** est également l'un des domaines où l'union des moyens d'action est particulièrement profitable, afin de constituer un campus attractif et dynamique. La vie culturelle, associative et sportive des étudiants se développera dans le contexte de Sorbonne Universités. Des « bourses Sorbonne » et des emplois étudiants en Sorbonne seront proposés conjointement pour améliorer la qualité de vie. Enfin, nos établissements mobiliseront leurs forces pour développer des espaces de vie étudiante et trouver des solutions au problème du logement étudiant.

La stratégie de **recherche** de chacun des établissements partenaires s'articulera à un effort orchestré par le PRES pour appuyer les projets trans-disciplinaires autour de thématiques fédératives. Un programme « Convergence » est particulièrement destiné à financer des projets de recherche aux interfaces des disciplines, afin d'encourager les équipes de tous les partenaires de Sorbonne Universités à profiter de leurs expertises respectives.

Des actions de support à la recherche seront menées conjointement à la fois par la mise en place d'un bureau d'aide au montage de projets et par le développement du réseau des bibliothèques.

La **valorisation** de la recherche des partenaires est désormais articulée dans le cadre de la Société d'Avancement du Transfert Technologique (SATT) LUTECH, qui a commencé ses opérations en 2012 : elle a vocation à être la plateforme de Sorbonne Universités pour toutes les actions liées à la valorisation et au transfert de technologies.

En termes de **diffusion des savoirs**, Sorbonne Universités s'appuiera sur l'expertise de ses partenaires dans le domaine de la science participative et de la diffusion auprès du public, en fonctionnant par appels à projets.

Enfin, à l'échelle **internationale**, la constitution d'un PRES pluridisciplinaire assure aux établissements membres un gain de visibilité sur la scène internationale. La visibilité n'est pas un objectif en soi, mais est un moyen pour nouer plus facilement des partenariats institutionnels et pour attirer chercheurs, enseignants-chercheurs, et étudiants étrangers.

Les efforts du PRES s'inscriront là encore en complément de la politique des établissements, en proposant des partenariats stratégiques très ciblés avec 5 à 10 universités internationales, choisies en particulier dans les pays anciennement émergents (Afrique du Sud, Singapour, Chine, Inde, etc.).